



BULLETIN MUNICIPAL DE FRASNE LES MEULIERES

La Chapoutote, mai 2019

Plus d'infos sur le site de la commune <https://frasne-les-meulieres.fr>

BULLETIN EDITE PAR LA MAIRIE

Tél : 03 84 70 22 20

N°38— JANVIER 2020

Courriel : ccjdfRASNE39@wanadoo.fr

Contacts élus :

maire : Laurence BERNIER

03 84 70 34 74 ou 06 89 43 14 00

1er adjoint : Régis BONVALOT

03 84 70 37 11— 06 78 94 44 51

2ème Adjointe : Marie LONDE

03 84 70 33 92—06 37 31 86 92

3ème adjoint : Daniel PRADEL

03 84 70 33 56 - 06 26 90 83 98



Les membres du conseil municipal

de FrasnE les MeulièreS

vous présentent

*leurs meilleurs voeux pour 2020 et
seront heureux de vous accueillir pour
partager la galette républicaine*

Ce Dimanche 5 janvier 2020

À 15h00

Au cadeau de la commune



A colorier !



COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 6 décembre 2019

Présents :

Laurence BERNIER, Régis BONVALOT, Roger CHATILLON, Laurent FOUCHÉYRAND, Alain LENAIN , Marie LONDE, Valérie MISIR, Daniel PRADEL et Manon VEQUAUD.

Absente : Anne-Laure MIANCIEN

Secrétaire : Manon Véquaud

TRAVAUX MAIRIE

Les travaux d'aménagement de la mairie se poursuivent.

La porte de séparation entre la mairie et la salle est installée avec fermeture à clé, les travaux d'électricités sont terminés. Les plaquistes ont créé l'espace sanitaires .

Approbation des devis

Madame la Maire présente un devis complémentaire, concernant les installations sanitaires (carrelage mural et ventilation) présenté par la SARL Tissier, en charge du volet sanitaires, d'un montant de 560,10 € H.T.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de retenir le devis de SARL TISSIER David pour un montant de 560,10 € H.T., soit 672,12 € TTC.

Depuis la tenue du conseil municipal, le plombier a effectué les installations des sanitaires. La salle de réunion a été complètement déménagée et le matériel entreposé le 14 décembre . Un grand merci à Alain Lenain, Laurent Foucheyrand, Roger Chatillon, Régis Bonvalot et Lydia Patoz pour avoir pris en charge ces travaux. La pose du sol et des peintures sont prévus en janvier.

SIDEC : diagnostic éclairage public

Un diagnostic de l'éclairage public de la commune a été effectué par le SIDEC au mois d'octobre. Le parc d'éclairage public est donc composé de 2 coffrets d'éclairage public et de 24 points lumineux.

Des travaux sont à envisager, notamment le remplacement du coffret vétuste (chemin des lavottes) dont le coût est estimé à environ 1700 €. Certains point lumineux seront également à changer , notamment ceux équipés de lampes aux vapeurs de mercure (ballons fluorescents) qui ne sont plus commercialisés depuis avril 2015. Il pourra être envisagé une baisse de la puissance d'éclairage (plusieurs possibilités, leds, lampes 70 W ou descendant progressivement à 50 W) sources d'économie d'énergie et financière.

La commune aura également à faire le choix entre conserver la maintenance par son électricien ou par le SIDEC. Pour bénéficier d'une prise en charge à 50 % des travaux sur le coffret (la commune récupérant la TVA), la commune devrait être signataire de la charte « Eclairons juste le Jura ».

ESPACES VERTS

Le dernier conseil municipal et la commission Espaces Verts, le 1er octobre dernier ont décidé de faire enlever une haie de charmille vers le transformateur électrique et un pyracanta derrière la benne à verre (abatage, dessouchage et évacuation des déchets et remise en état du terrain). La société assurant l'entretien des espaces verts de la commune CEVA PAYSAGE propose un devis d'un montant de 354 € T.T.C. pour ces travaux. **Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société CEVA PAYSAGE d'un montant de 354 €.**



OPERATION LIERRE par les bénévoles du village (nettoyage mur du cimetière et du lavoir) le 3 novembre 2019

LES SUBVENTIONS

Madame la Maire rappelle le vote en septembre de **7 200 € H.T.** par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, (somme demandée), dans le cadre du fonds de concours des communes . Depuis, le Conseil Départemental a voté le 14 octobre la subvention demandée d'un montant de **3 600 € H.T.** au titre de la DST (Dotation Solidarité Territoriale), **soit un total de 10 800 € de subventions.**



ÉCOLES

Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019

Marie Londe qui siège pour la commune au Conseil d'école présente les principaux points de la dernière réunion.

Problèmes de chauffage

L'hiver dernier, l'école n'a pas eu de chauffage. Rien n'a été fait au cours de l'été. Un devis d'entreprise pour changer certains radiateurs a été envoyé à la communauté de communes Jura Nord ; certains radiateurs ne fonctionnent pas. Les parents d'élèves n'étaient pas satisfaits de cette situation qui dure depuis l'hiver dernier et ont alerté les maires.



*Laurence Bernier et Marie Londe sont allées sur place constater le 14 novembre à l'accueil du matin une température de 16° dans certaines classes et le sol de la salle de motricité qui ne fonctionnait pas. Porteuses d'une lettre des parents d'élèves, elles ont participé à une réunion prévue le jour même sur les frais de scolarité, avec le Président de Jura Nord, avec qui ce problème a été discuté. Le retard pris pour régler les problèmes de chauffage seraient dues à une défaillance de la société en charge des réparations. Depuis, le sol de la salle de motricité a été réparé et des travaux ont lieu tous les mercredi en l'absence des élèves. La directrice indique que la température est remontée dans les classes. **A suivre pour avoir confirmation d'une solution pérenne***

Effectifs

En raison des effectifs élevés sur l'école, un enseignant supplémentaire a été nommé sur le RPI . M. Guillemain intervient donc à 75 % de présence à Moissey et 25 % à Montmirey-la-Ville (classe de CP/CE1). Il ne s'agit pas d'une ouverture de classe et M. Guillemain est présent uniquement pour l'année scolaire. Cette aide pédagogique est utilisée principalement en langage oral, compréhension, production d'écrits et mathématiques.

Effectifs 2019/2020 : A Montmirey-la-Ville - classe jaune : 14 PS+10 MS soit 24 élèves - classe verte : 14 MS+8 GS soit 22 élèves - classe rouge : 15 CP+11 CE1 soit 26 élèves A Moissey : - classe de Mme Gillot : 8 CE1+ 19 CE2 soit 27 élèves - classe de M Payen : 14 CM1+ 16 CM2 soit 30 élèves Total : 129 élèves au sein du RPI - Moyenne par classe : 25,8 élèves

Les prévisions 2020/2021 font apparaître un effectif quasi identique :

Petite section : 14 – Moyenne section : 14 – Grande section : 24 CP : 8 - CE1 : 15 - CE2 : 19 - CM1 : 20 - CM2 : 13 Total : 127 élèves - Moyenne par classe 25,6 élèves

Horaires scolaires pour la rentrée 2020/2021 Une réunion avait eu lieu à Moissey le lundi 20 mai avec les transporteurs et des représentants du Conseil régional, les enseignants, les maires et représentants de parents d'élèves pour demander un allongement de la pause du midi.

La proposition du Conseil régional a été la suivante : Montmirey-la-Ville : 8h30-11h50 et 13h30-16h10 Moissey : 8h40-12h05 et 13h45-16h20 **La pause méridienne a une durée d'1h40 (1h30 en comptant l'accueil) soit 10 minutes de plus qu'actuellement.**

Le conseil d'école a renouvelé sa demande d'horaires assurant une pause méridienne de 1h50 (1h40 en comptant l'accueil)

APE L'Association des Parents d'Elèves du RPI du Mont Guérin mène de nombreuses activités qui ont permis de reverser 500 € par classe.

Service civique Les écoles recherchent des jeunes en service civique.

2.2.Frais de scolarité

La communauté de communes Jura Nord (CCJN) nous a adressé le montant des frais de scolarité pour l'année 2018. Ce montant s'élève à 964 € par élève (883 € en 2017) soit pour 6 élèves un montant total de 5784 €.

Le président de CCJN, M. Gérôme Fassenet a convié les maires du Grand Dole fréquentant des écoles sur Jura Nord à une réunion le 14 novembre sur cette question du financement.

Dans la discussion, il y a eu des remarques sur certaines sommes facturées et la demande de signature d'une convention.

AFFOUAGE 2020

4 personnes de la commune se sont inscrits pour participer à l'affouage 2020 pour une quantité de 70 stères. Après répartition, les travaux d'affouage ont commencé.



GRAND DOLE : charte de transfert des compétences assainissement, eau potable et eaux pluviales

La Loi NOTRe du 7 août 2015 a rendu obligatoire le transfert des compétences assainissement, eau potable et gestion des eaux pluviales urbaines à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole au 1er janvier 2020.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a soumis aux communes un document unique, intitulé « Charte du transfert des compétences assainissement, eau potable et gestion des eaux pluviales urbaines », précisant les orientations stratégiques à mettre en oeuvre dans le cadre de ce transfert, portant sur la gouvernance, l'organisation et le mode de gestion, ainsi que sur la gestion des investissements, du budget et des tarifs.

Le Conseil municipal fait part de ses inquiétudes sur l'harmonisation des tarifs envisagée à moyen terme et sur la représentation future de la commune et des petites communes en général dans la gestion des syndicats auxquels elles participent actuellement.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas valider le principe et le contenu de la charte, définissant les orientations stratégiques à mettre en oeuvre dans le cadre du transfert des compétences assainissement, eau potable et eaux pluviales.

DU NOUVEAU SUR L'EAU !

Depuis la réunion du Conseil Municipal, le 11 décembre 2019, a été examiné en commission mixte paritaire (entre le Sénat et l'Assemblée Nationale) la remise en question du principe d'une gestion exclusive des compétences assainissement, eau potable et eaux pluviales par les communautés d'agglomération en lieu et place des communes. Le Conseil Municipal devra donc délibérer avant le 15 janvier 2020 sur le transfert ou non de ces compétences au Grand Dole.

Bien sans maître : Maison Desgouilles

Suite aux multiples démarches engagées pour l'acquisition de la maison Desgouilles, le service des domaines a informé la commune que contrairement à son précédent courrier, l'origine de propriété de la maison est un bien de communauté entre les deux époux. Par conséquent, il est demandé à la commune de faire une offre aux services des finances pour que soit cédée à la commune la part qui appartenait à Mme Myat Desgouilles (décédée depuis moins de 30 ans).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de faire une offre aux services de l'Etat d'un montant de 2 000 euros . Il sera demandé que les impôts locaux non payés depuis 2013 soient régularisés auprès de la commune.

EN BREF ...

Sécheresse 2019

la commune demandera en janvier la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse, pour l'année 2019. Plusieurs habitants ont fait état de nouvelles fissures.

Boîtes aux lettres

Les boîtes aux lettres en face de la rue du Poirier rond, qui avaient été endommagées par une voiture, ont été remplacées rapidement. Mais les dernières boîtes de la Grande rue n'ont toujours pas été changées, malgré les promesses faites par le Directeur de la Poste de Dole.

ONF

Les travaux acceptés au précédent conseil, s'élèvent à 4 228,80 € qui seront inscrits au budget 2020 au budget Investissements.

Enquête publique PLUI

Suite à l'enquête, il n'y a pas eu de changement au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal concernant notre commune.

Chaudière Suite aux problèmes techniques rencontrés lors des travaux effectués par l'entreprise Bonin concernant la maintenance de la chaudière, le conseil municipal décide de confier cette maintenance à la SARL TISSIER.

Le 23ème Tour de la Serre est prévu le 12 avril 2020.

Compte-rendu réunion CCAS (Commission communale d'Action sociale)



Valérie Misir fait le compte-rendu de la Commission Communale d'Action Sociale qui s'est tenue le 19 novembre 2019.



La plantation de l'arbre des naissances (un mirabellier de Nancy) a eu lieu le Dimanche 24 novembre 2019 au terrain communal, pour les deux naissances de l'année, Valentin Deliaval et Gabin Contet.

Beaucoup de monde était présent. La plaque 2019 avait été réalisée par Manon Véquaud comme les autres années. Les arbres ont été taillés. Il faudra vérifier au printemps la reprise des arbres de 2018 et 2019 et prévoir l'arrosage cet été en cas de nouvelle période de canicule. A cette occasion, Lydia Patoz a photographié tous les enfants auprès de leur arbre.



2019



CHARLOTTE en 2017



ARSENE et LOU en 2015



JADE EN 2016



BORIS en 2018



ALICE et LILY en 2014

LES ARBRES

- 2014 Pomme Reine des reinettes
- 2015 Cerise Burlat
- 2016 Poire Williams
- 2017 Reine-Claude d'Oullins
- 2018 Pomme Belle fille de Salins
- 2019 Mirabelle de Nancy

Colis de Noël aux personnes âgées

Cette année, il y a eu 10 bénéficiaires, dont 4 couples. Comme les années passés, les colis ont été commandés à La Mauvaise Herbe (Montmirey le château) et à la Coopérative fruitière de Chevigny. Ils ont été distribués par Marie Londe, Valérie Misir, Cécile Diet et Laurence Bernier, le 14 décembre 2019 et ce fut l'occasion d'un chaleureux moment d'échange.



Le prochain conseil municipal

se tiendra le vendredi 10 janvier 2020 à 20H00 pour délibérer sur la compétence assainissement, eau potable et eaux pluviales de la commune.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020
15 ET 22 MARS 2020



ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2020.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sont désormais possible toute l'année. Pour voter aux élections municipales, on peut s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au vendredi 7 février 2020.

REUNION PUBLIQUE

Quels projets pour notre commune ?

Quelle équipe pour le prochain mandat 2020/2026 ?



Une réunion publique aura lieu le **VENDREDI 10 JANVIER 2020 à 20H30** au caveau, à laquelle sont invités tous les habitants de la commune.

Venez échanger sur l'avenir de votre commune !

Ca s'est passé en décembre....



Plantation du sapin de Noël, le 1er décembre, avec la participation du Comité des Fêtes qui a offert chocolat chaud et friandises.



La maison des Meulières a offert une jolie animation dans le cadre de son exposition de Noël qui a obtenu un beau succès



Le calendrier de l'Avant du CRIC est passé par Frasne, le lundi 23 décembre, dans la cour de l'ancienne école.